

Motion du conseil de l'UFR d'histoire de l'université Bordeaux 3 (10 mars 2010)

Réuni le 10 Mars 2010, le conseil de l'UFR d'Histoire de l'université Bordeaux 3 considère que la réforme de la formation des enseignants, telle qu'elle est imposée par les décrets ministériels, les arrêtés, circulaires et autres notes de cadrage, demeure à la fois nocive et inapplicable.

Il réaffirme son opposition à cette prétendue réforme menée sans concertation, qui sacrifie des générations d'élèves et d'étudiants, menace l'Éducation nationale dans ses missions, et ruine les masters de l'Enseignement supérieur.

Il demande :

- des épreuves écrites du CAPES au printemps lors des sessions à venir, sans quoi aucune préparation correcte des candidats ne pourrait être assurée.
- le maintien de la possibilité offerte aux étudiants de préparer conjointement le CAPES et l'agrégation, ce qui est interdit par la réforme, principalement à cause des programmes proposés
- une année de stage pour les lauréats de concours comportant un tiers d'enseignement et deux tiers de formation dans le cadre de l'IUFM

Il appelle la communauté universitaire à exprimer la même opposition et les mêmes exigences.

Votée à l'unanimité moins une abstention.